



LE CONTACT



Volume 36 - Numéro 8

Site internet : www.spsern.csq.qc.net

Mai 2015

Dans ce numéro :

La petite histoire du 1 ^{er} mai	1
Formation pour les TES	1
Maladies vs Vacances	1
Dates à retenir	1
Fin de l'année	1
À ceux qui disent...	2
Négo 2015	2
CSST	2
Entente CSST	2



L'exécutif du SPSERN :

Brigitte Beaudry
Présidente

Josée Bélanger
1^{re} vice-présidente

Louise Giroux
Vice-présidente à la trésorerie
et au secrétariat

Louise Dampousse
Vice-présidente aux relations
du travail

Stéphanie Tremblay,
Vice-présidente aux
communications



La petite histoire du 1^{er} mai

Le 1^{er} mai 1886, 300 000 travailleuses et travailleurs lancent à Chicago, un mouvement de grève pour obtenir la journée de travail de 8 heures. Une répression policière sanglante s'ensuit : des militants syndicaux sont arrêtés et condamnés à mort. Quatre d'entre eux sont pendus. Six ans plus tard, ils seront innocentés. Ces événements ont érigé en symbole la lutte et le sacrifice de ces quatre personnes pour l'amélioration des conditions de travail et de vie de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs. Au Québec, le 1^{er} mai est célébré depuis 1972. C'est une occasion privilégiée d'affirmer nos convictions et nos revendications.

Formation TES

Une formation aura lieu le 19 mai 2015, à l'Agora de l'École secondaire Cap-Jeunesse de 8 h 30 à 11 h 15, sur les liens d'attachement.

La formation s'intitule : **Voyage au pays de l'attachement**. Elle est donné par Madame Karel Laflamme.

Si cela vous intéresse, vous devez vous inscrire sur « FORTIC ».

Maladies versus Vacances

Ne pas oublier que si vous voulez convertir vos maladies en vacances, vous devez absolument le faire avant **le 1^{er} juin** via le formulaire que vous avez rempli lors de votre choix de vacances.

Dates à retenir

Assemblée générale : 20 mai 2015 au SERN.

Assemblée des délégués : 27 mai 2015 au SERN.

Rencontre SDÉ (Adaptation scolaire : TES, Préposée, TTS et SDG) :

Le 17 juin 2015 à 18 h 00 à la bibliothèque de l'école Polyvalente Saint-Jérôme.

Séance d'affectation : 18 et 20 août 2015. Vous recevrez votre lettre de convocation pendant l'été.

Fin de l'année

Il ne reste qu'une **trentaine de jours** à l'année 2014-2015. N'hésitez pas, si vous avez des questions concernant vos vacances, vos journées de maladies en banque, votre poste, votre demande de chômage et autres, il nous fera plaisir d'y répondre.

À ceux qui disent...

Les syndicats vous obligent à cotiser et c'est antidémocratique.

Nous avons bien sûr pour mission d'augmenter la démocratie en milieu de travail, mais à l'interne, notre structure est démocratique aussi. Toutes les conventions sont approuvées par vote, toutes les questions syndicales aussi. Au sein du syndicat, les membres ont le droit démocratique de siéger à un comité, de se présenter à une fonction élue, d'élire leurs dirigeants, d'exprimer leur point de vue sur les politiques et de participer pleinement aux activités de l'organisation. Si le syndicat ne représente pas ses membres, ces derniers peuvent compter sur une structure démocratique pour corriger la situation.

Négo 2015

Pourquoi se mobiliser? Depuis plusieurs années déjà que nous travaillons pour garder nos droits, nos acquis. Nous avons évolué avec le temps, nos conditions de travail se sont améliorées, nos services aussi. Mais aujourd'hui, on veut toucher à ces acquis! Il faut arrêter de s'imaginer que cela ne nous touche pas. Il est facile de dire : *moi ça ne me concerne pas!* Il est faux de croire que nous sommes à l'abri et que les enfants qui n'ont pas besoin de soutien ne sont pas concernés.

Même si nos enfants n'ont pas besoin de soutien, peut-être que leurs enfants en auront besoin! Il faut voir plus loin que demain. Nous sommes une communauté, nous avons tous un idéal et une vision de vie. Mais au rythme où nous allons, nos enfants et les enfants de nos enfants n'auront plus rien!

Le Gouvernement n'a aucune idée de la réalité qui est vécue dans nos écoles et il ne réalise pas qu'un jour, nos enfants dirigeront notre pays.



C'est pourquoi, nous demandons votre soutien et votre appui dans nos démarches auprès du Gouvernement. Plus nous serons sur la Place Public, plus l'impact sera grand. Il est temps de montrer au Gouvernement que les Québécois sont tannés de se faire COUPER leurs acquis. Il faut maintenant se mobiliser afin de montrer qui nous sommes et ce que nous voulons pour notre avenir et celui de nos enfants!!!

Toutes démonstrations sont efficaces, sachez-le! Que se soit de porter nos chandails, de ne pas parler à nos directions, d'impliquer nos parents, de signer des pétitions etc. Il ne faut pas cesser de croire en nos objectifs et nous en sortirons tous gagnants!

CSST

Dorénavant, lorsque vous complétez le registre des accidents et incidents, prenez toute suite votre copie rose. Il semblerait que certaines directions refusent de signer ce formulaire prétextant qu'ils ne sont pas d'accord avec votre déclaration. Dans les cas de CSST, la commission scolaire conteste tout. C'est pourquoi, il est important de bien suivre les démarches et de s'assurer que tout est bien rempli et bien acheminé aux personnes concernées.

Entente CSST??

Advenant le cas où vous recevez l'appel de la commission scolaire, vous offrant la possibilité de faire une entente pour votre dossier CSST, vous devez refuser et ne rien signer. Par la suite, vous devez communiquer immédiatement avec nous dans les plus brefs délais.



Votre équipe du SPERN

Brigitte, Josée, Louise G., Louise D., Stéphanie